



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

RESCCUE

NUKUTAIREVA

UN PLAN DE GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES POUR
L'ARCHIPEL DES GAMBIER



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



NUKUTAIREVA est le nom Mangarevien donné au Plan de Gestion mis en place sur leur territoire par les habitants des Gambier.

NUKUTAIREVA signifie : terre, mer, air. Ce nom a été proposé par Winston PUKOKI et Odile PURUE lors d'un concours organisé par l'UPF en décembre 2017.

Auteurs :

Thibaut RODRIGUEZ (UPF), Adeline FOURRIER (UPF), Jean-Claude GAERTNER (IRD), Nabila GAERTNER-MAZOUNI (UPF),

Crédit photo :

Thibaut Rodriguez, Adeline FOURRIER, Nabila Mazouni

Citation du document : Rodriguez T., Fourrier A., Gaertner JC., Gaertner-Mazouni N. (2017).

Nukutaireva : un plan de gestion intégrée des zones côtières pour l'archipel des Gambier. RESCCUE, CPS, 32 p.

Sommaire

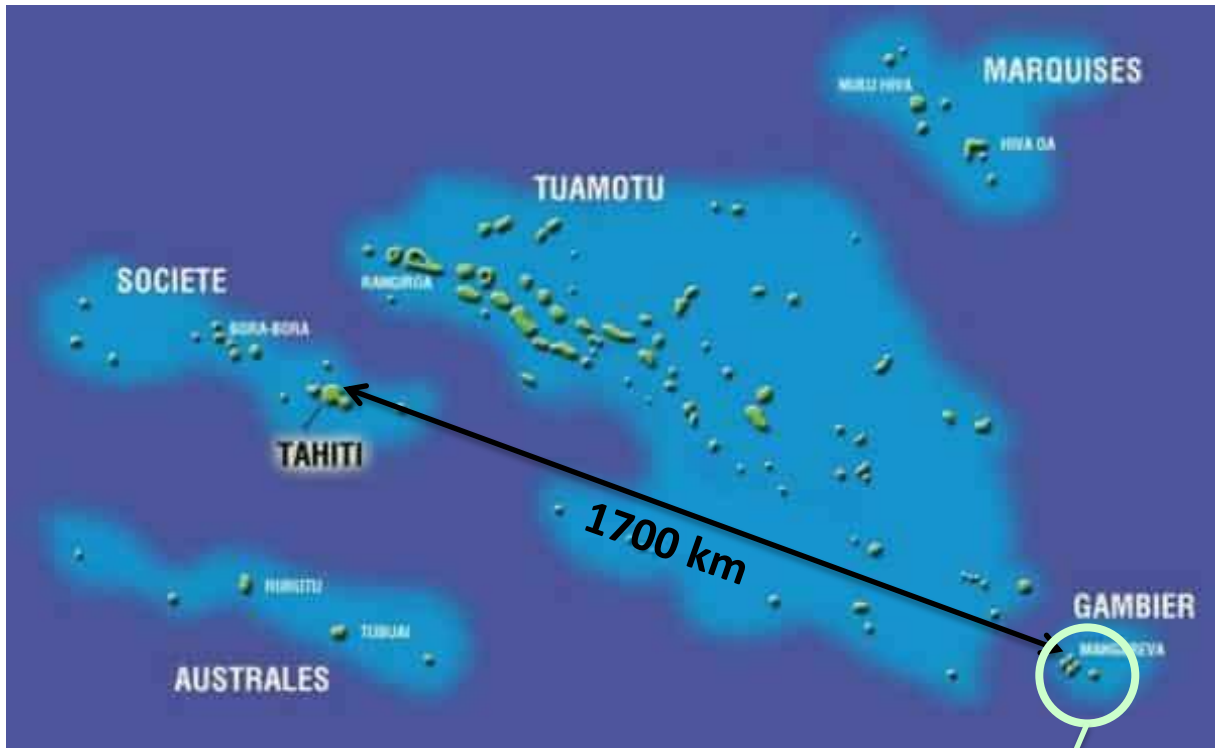
Sommaire	3
Introduction.....	4
1 Fiche d'identité du site pilote	5
2. Une démarche participative pour l'identification d'enjeux, d'ambitions et d'objectifs.....	10
3. Un plan de gestion pour un territoire d'exception	14
3.1 Des ambitions pour le territoire	14
3.2 Déclinaison des ambitions en objectifs de développement durable.....	17
3.3 Mise en place d'actions opérationnelles au sein du PGIZC	19
4. Une gouvernance locale et participative	33
5. Des moyens financiers et d'évaluation pour la suite.....	34
Annexe.....	36

Introduction

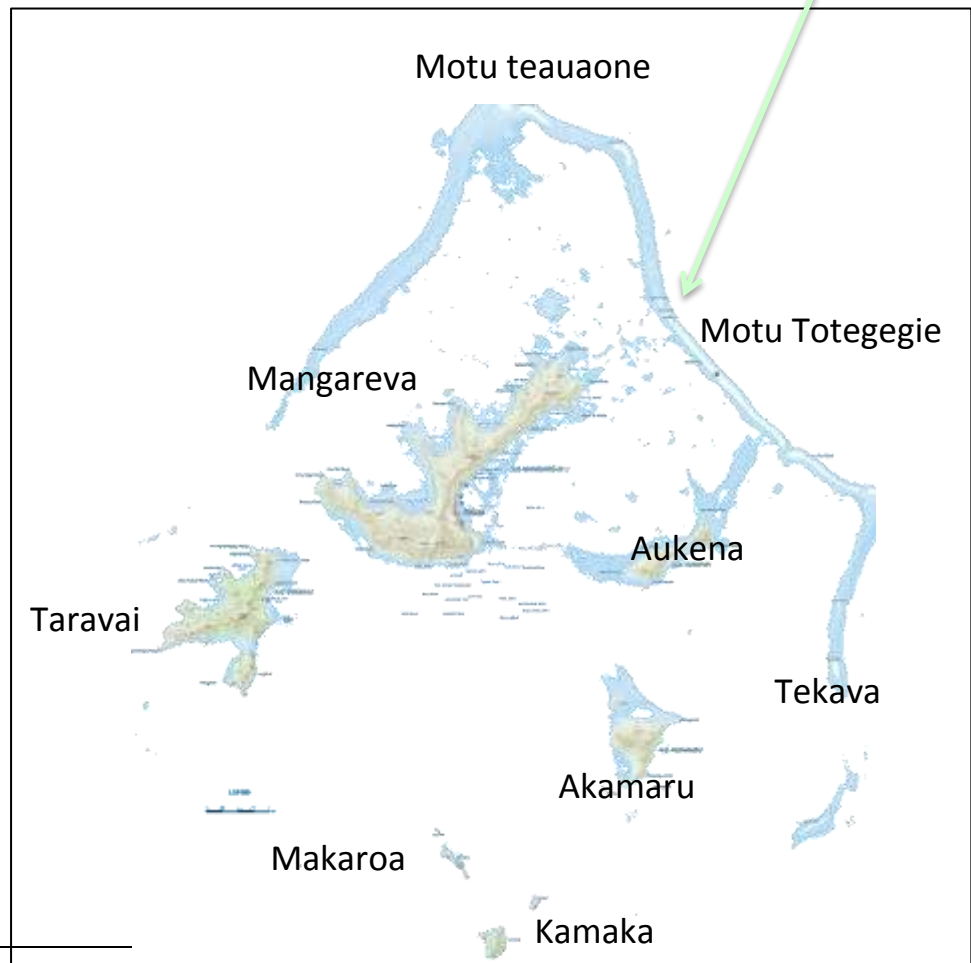
L'élaboration d'un **plan de gestion intégrée des zones côtières (PGIZC)** à l'échelle des Gambier permet de répondre à un certain nombre d'enjeux de développement durable identifiés à l'échelle locale et au-delà (à l'échelle du Pays ou des archipels environnant). Cela permet à la commune et aux acteurs concernés de rendre plus lisible et cohérente leur action en faveur du développement durable, d'identifier de nouvelles actions à mener et d'articuler leurs compétences, responsabilités et capacités d'action dans ce sens, au sein d'un véritable **projet de territoire**. Il s'agit donc d'une démarche structurante pour le territoire des Gambier, construite de manière partagée, au travers d'une démarche participative avec la population, les acteurs socio-professionnels locaux et les acteurs institutionnels concernés (Annexe 1). Elle permet d'identifier ce qui fait sens pour les acteurs, ce qui est dans l'intérêt commun et ce qui constitue une vision partagée du développement durable. Pour maintenir et faciliter l'implication et l'appropriation par les acteurs, le cadre méthodologique qui est issu de ces travaux et qui structure le PGIZC, a été construit autour d'un nombre restreint d'items. Ainsi, NUKUTAIREVA est organisé autour de sept ambitions partagées pour le territoire, déclinées en 26 objectifs de développement durable plus précis. Parallèlement, de nombreuses actions ont été identifiées avec les acteurs, dont certaines en cours de mise en place. Chacune de ces actions répond à un ou plusieurs objectifs et ambitions, ce qui démontre bien l'interrelation existante entre les enjeux ainsi que le système d'interactions dans lequel elles s'inscrivent. En appui de cette structuration, le cadre méthodologique propose une présentation générique des actions qui permet la prise en compte des multiples niveaux d'interactions et facilite la capitalisation de ces informations et leur mobilisation dans le temps.



1 Fiche d'identité du site pilote¹



Archipel des Gambier



¹ Etat initial du site pilote de Mangareva – Archipel des Gambier, Polynésie française. RESCCUE, CPS. 60p. + annexes .

Géographie

- ✓ Surface de 15 000 km²
- ✓ Lagon ouvert
- ✓ Archipel présente 25,5 km² de terre émergées
- ✓ Mangareva l'île principale fait 15,4 km²
- ✓ Rikitea est son chef-lieu
- ✓ Arête de montagne de 200 m d'altitude
- ✓ Points culminants : Mont Duff (441 m) et Mont Mokoto (423 m)
- ✓ Marnage fort pour la Polynésie : 0,90 m



Vue du Mont Duff

Climat

- ✓ Climat océanique tropical
- ✓ Température moyenne 24°C
- ✓ 2 saisons marquées
- ✓ Précipitations annuelles entre 400 et 900 mm d'eau réparties sur toute l'année
- ✓ Site vulnérable aux effets du changement climatique²

² Fany SEGUIN F., Julien GUILLET, (Créocéan), Mahé CHARLES (AFB), Thibaut RODRIGUEZ (UPF) (2016). *Vulnérabilité des sites pilotes des Gambier et de Moorea aux effets du changement climatique*. RESCCUE, 43p.

Les effets du changement climatique en Polynésie

Les effets du changement climatique se font sentir sur l'augmentation du niveau de la température et de la mer. Ils entraînent aussi une intensification des perturbations climatiques comme les cyclones et les tempêtes tropicales fortes qui exacerbent les risques naturels déjà existants. Les effets se répercutent indéniablement sur les populations et les usages existant sur les territoires impactés.

Les rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sont difficilement adaptables au contexte polynésien mais la Polynésie française est concernée par diverses facettes du changement climatique. Ces effets dépendent d'une combinaison de facteurs, dont les interactions varient dans l'espace et auxquels s'ajoutent les pressions d'origine anthropique (dégradation des écosystèmes côtiers, urbanisation incontrôlée, etc).

Les prévisions du GIEC³ selon les différents scénarios d'émissions, à l'horizon 2100 indiquent :

- Température de l'eau : +1,2 à +3,2°C
- Variation du niveau de la mer : +60 à +86cm
- Acidification des océans : diminution du pH de 0,14 à 0,4 unités.

Avec un risque d'impact très fort pour les récifs coralliens notamment.

Le site des Gambier est vulnérable aux effets du changement climatique, en raison du lien étroit existant entre la perliculture, la pêche et l'agriculture qui sont les principales ressources des îles, et la population. C'est un site soumis à l'érosion côtière, donc vulnérable aux événements climatiques intenses, déjà impacté par la ciguatera et possédant un milieu terrestre fragile et original.

Les actions proposées dans le cadre du projet RESCCUE contribuent à maintenir ou restaurer la résilience des écosystèmes de l'archipel. En effet, des écosystèmes en bon état aideront la population à lutter naturellement contre les effets du changement climatique. Le maintien d'un bon équilibre entre les systèmes « terre-mer » ne pourra être que bénéfique. Ainsi, des actions de restauration des habitats terrestres et des activités agricoles notamment mais aussi une l'amélioration les pratiques des perliculteurs vers une culture de la perle plus durable permettront une meilleure résilience de l'environnement face aux effets du changement.

Cf Annexe 1.

³ GIEC, 2014 : Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité – Résumé à l'intention des décideurs. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [sous la direction de Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea et L.L. White]. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse), 34 pages (publié en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe)

Contexte insulaire avec isolement important

- ✓ 1700 km au sud-est de Tahiti
- ✓ Liaisons maritimes et aériennes peu fréquentes : 2 avions par semaine – 2 bateaux par mois
- ✓ Présence des services publics que ponctuelle
- ✓ 1 aéroport sur le motu de Totegegie
- ✓ Fret bateau assuré par 2 goélettes (Nuku-Hau et Taporo VIII)

Démographie

- ✓ Mangareva abrite l'essentiel de la population locale
- ✓ Autres îles habitées sont : Aukena, Taravai, Agakauitai, Akamaru et Kamaka
- ✓ En 2017 : 1535 habitants sur la commune des Gambier
- ✓ Population jeune : 26% a moins de 15 ans – moins de 100 personnes ont plus de 60 ans

Patrimoine naturel

- ✓ Biodiversité terrestre : 586 espèces végétales recensées, 101 espèces indigènes
- ✓ Biodiversité marine : 604 espèces de poissons connues, 34 espèces identifiées ce jour



Le lagon

La mer : principale source d'activité

- ✓ Perliculture : activité économique principale
 - Plus grande surface de concession de Polynésie française (2000ha, 1500 ha pour le collectage)
 - Exploitations majoritairement familiales (80%) et de petite taille
 - Présence d'un GIE Poe o Rikitea qui organise des ventes aux enchères, défend les intérêts commerciaux des périculteurs et travaille pour l'amélioration de la qualité des perles produites
 - Présence d'une écloserie d'huitres perlières
 - Principal employeur de l'île
- ✓ Une activité de pêche tournée vers le large
 - 3 types de pêche pratiqués : pêche en profondeur (vivaneau), à la traine (espadon, thazard), harpon (mahi-mahi)

Agriculture

- ✓ Agriculture essentiellement vivrière
Surface agricole utile estimée à 35ha dont 23 de cocoteraie

Artisanat

- ✓ Artisanat autour de la perle de la nacre et des coquillages

Education, langues et culture

- ✓ Education
 - Une école maternelle : 200 élèves
 - Un Centre Catholique d'Education (CED) : 152 élèves. Annexe du collège saint-Joseph de Punaauia, ce centre accueille aussi des élèves d'autres archipels.

- ✓ Langues
 - 93% des habitants maîtrisent le français
 - 81% maîtrisent au moins une des différentes langues polynésiennes
 - Le mangarévien est la langue polynésienne parlée dans l'archipel
- ✓ Patrimoine culturel

Patrimoine historique principalement lié à l'histoire du catholicisme : Cathédrale, églises, chapelles



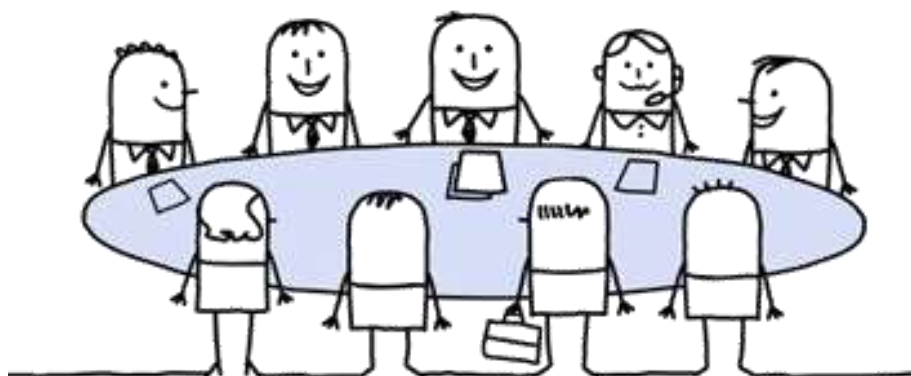
Le site de Roru



Le site de Roru

2. Une démarche participative pour l'identification d'enjeux, d'ambitions et d'objectifs

Situées à 1700 km au Sud-Est de Tahiti, les îles de l'archipel des Gambier sont géographiquement très éloignées du centre politique et économique du Pays. Cet éloignement constitue un isolement du fait de liaisons vers Papeete peu fréquentes et très onéreuses. La plupart des services publics n'étant pas implantés sur place et ces derniers ne se déplaçant que de façon ponctuelle, les acteurs locaux doivent se rendre régulièrement à Tahiti. Sans doute du fait de cette situation géographique, les Gambier n'ont bénéficié jusqu'à aujourd'hui que de peu de travaux scientifiques en comparaison d'autres îles de Polynésie. Ainsi, avant la mise en place du projet RESCCUE, les îles des Gambier n'avaient jamais été concernées par un projet prenant en compte un ensemble d'enjeux et de thématiques de façon intégrée et transversale. La co-construction d'un plan de gestion intégrée est de ce fait également une première, tout comme l'approche participative qui l'a accompagnée.



La **dynamique participative** sur le territoire des Gambier a été engagée dès le lancement du projet RESCCUE avec pour objectif dans un premier temps de permettre, par l'information et l'échange, une appropriation par la population de la logique d'action du projet et de ses finalités. Peu à peu, l'analyse des **connaissances accessibles** ainsi que les **actions de concertation et de co-construction** ont permis d'établir un diagnostic approfondi et partagé avec les acteurs concernés, et en parallèle d'identifier les enjeux clés du territoire.

Une **approche progressive et adaptative** a été mise en place afin de s'ajuster aux spécificités du territoire et d'être en capacité de proposer en continu des actions participatives. Ces actions, engagées puis accompagnées d'un point de vue méthodologique par l'Université de la Polynésie française, ont bénéficié de l'**appui logistique** de la Commune des Gambier mais surtout de la mise à disposition par cette dernière d'un **animateur local**. Ceci a facilité grandement les interactions et contribué à une meilleure appropriation de la logique participative. Ainsi, il a été possible de définir ensemble les modalités d'organisation, de communication, d'invitation, d'animation des rencontres puis de partage des conclusions des discussions. Le travail de l'animateur local a été essentiel pour le bon déroulement des

rencontres et plus globalement de l'animation territoriale développée. Parallèlement, il est également à noter la **mobilisation spontanée** d'habitants en appui à certaines actions menées.

Différentes **modalités d'échange et de travail collectif** ont été mobilisées, avec tout d'abord la mise en place de réunions publiques et de rencontres individuelles, puis progressivement et en complément l'organisation d'ateliers de travail (Figure 2). Au niveau de la concertation, l'objectif a été double pour chacune de ces modalités d'échange : 1) associer le maximum de personnes concernées ou intéressées, mais aussi 2) impliquer, dans la durée, des interlocuteurs moteurs et représentatifs des acteurs locaux. Au niveau du contenu, ces différentes modalités d'échange ont permis de recueillir en continu des **connaissances** locales, des **propositions** et des **attentes** en termes d'actions, et enfin des **avis** puis des **validations** sur les propositions effectuées.

Exemple d'un atelier participatif

Lors d'une mission un atelier participatif autour d'une approche cartographique a été mis en place. Les participants se sont réunis autour d'une carte de l'archipel et ont été sollicités afin de donner les caractéristiques des différents sites terrestres et lagonaires. Il leur a ensuite été demandé de préciser les activités, les usages et les ressources pour différentes zones géographiques (figure 1)



Figure 1 : exemple de carte des Gambier co-construite lors de l'atelier

Ce travail a permis de valoriser des connaissances locales utiles pour le diagnostic. Durant les échanges, il a été possible d'identifier une forte variabilité entre les zones. Certaines zones sont apparues très sollicitées d'un point de vue de leurs patrimoines écologique ou économique, et sujettes à une concurrence d'activités, ou caractérisées par des activités perçues comme antagonistes ou enfin comme subissant des effets négatifs liés à certaines activités (déchets de la periculture sur les plages par exemple).

Ateliers de travail co-organisés avec la commune des Gambier



Interventions et formations auprès des acteurs locaux



Interventions auprès des scolaires (CED-GOD et école primaire)



Organisation de travaux pratiques au CED-GOD



Organisation d'une activité « dessins d'enfants »



Animation scientifique « Faites de la science ! »



Figure 2 : Planche illustrative des différentes actions participatives développées à l'échelle des Gambier dans le cadre de l'élaboration de ce plan de GIZC.

3. Un plan de gestion pour un territoire d'exception

3.1 Des ambitions pour le territoire

Répondant aux enjeux et attentes identifiés avec les acteurs locaux, le PGIZC se compose tout d'abord d'un premier niveau, appelé « Ambitions » pour le territoire, qui considère différentes orientations complémentaires pour le développement durable des Gambier. Au nombre de sept (Figure 2), les ambitions ont été proposées sur la base des différents échanges avec les acteurs locaux :

- de réunions publiques,
- d'ateliers de travail,
- de rencontres avec le conseil municipal,
- d'entretiens bilatéraux.

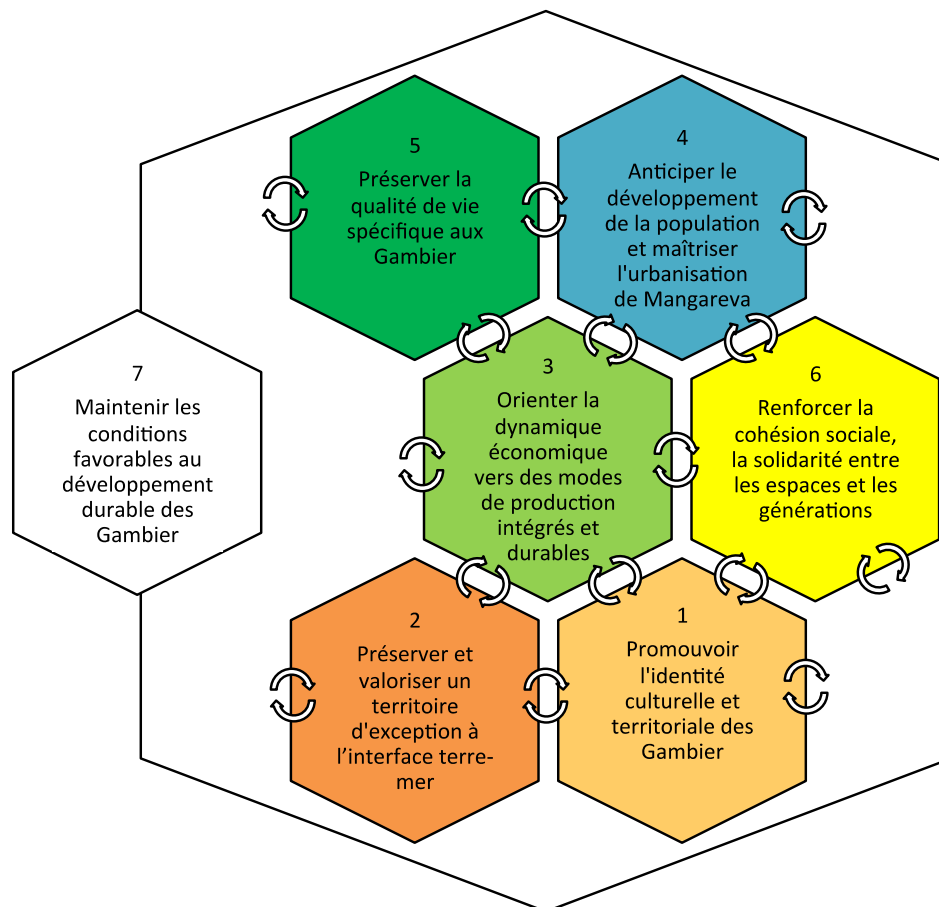


Figure 3 : Présentation des sept ambitions proposées pour le territoire et des interactions qui les lient



Promouvoir l'identité culturelle et territoriale des Gambier

Cette première ambition traduit une volonté locale de faire valoir, de préserver et de faire vivre le patrimoine culturel à la fois matériel et immatériel, qui fait partie intégrante de l'identité des Gambier. La langue mangarévienne est l'un des pivots de cette identité. Un certain renouveau culturel est identifiable dans le dynamisme des associations promouvant ce patrimoine. De nombreuses actions sont déjà engagées au niveau de la préservation et de la restauration du patrimoine bâti, de l'organisation ou de la participation à des événements culturels, ou encore du partage et de la capitalisation du patrimoine immatériel. D'autres initiatives sont en projet et portées par les acteurs locaux.



Préserver et valoriser un territoire d'exception à l'interface terre-mer

L'ambition n°2 porte sur la préservation du patrimoine naturel tant au niveau terrestre que marin. Ce patrimoine paraît pour les acteurs à la fois exceptionnel et soumis à différentes pressions. Il s'agit alors de le protéger par des actions de préservation et de gestion, et de le valoriser. En parallèle, des actions sont à mener afin d'améliorer les connaissances sur les espèces, les milieux naturels et le fonctionnement des écosystèmes. Au vu des problématiques identifiées, différents axes de travail ont d'ores-et-déjà pu être investis, notamment récemment au travers du projet RESCCUE puis du projet Tukemaragai (projet porté par la commune des Gambier et financé par le programme Best 2.0). Il s'agit désormais d'agir en continuité pour atteindre les objectifs escomptés, mais aussi de développer de nouvelles actions. Notons en particulier l'intérêt que soient menées des actions de prévention des risques, de communication et de sensibilisation.



Orienter la dynamique économique vers des modes de production intégrés et durables

Cette ambition vise à diversifier les activités économiques sur le territoire et à les orienter vers des modes de production qui soient intégrés et durables. Ainsi, le développement de nouvelles activités sur le territoire devra être conduit avec un regard global concernant leurs retombées écologiques, économiques et sociales sur les activités préexistantes et en particulier sur l'activité de perliculture (activité économique essentielle sur le territoire), très dépendante de la qualité de l'environnement marin. Il s'agira, par exemple, de travailler au développement durable de l'agriculture et du tourisme sur le territoire. La commune et les acteurs économiques (parfois regroupés en association, groupement ou comité), portent dès à présent toutes ces orientations.



Anticiper le développement de la population et maîtriser l'urbanisation de Mangareva

L'ambition n°4 porte sur l'aménagement du territoire en considérant particulièrement le développement de la population et l'urbanisation de l'île de Mangareva. Il s'agit de poursuivre une stratégie d'aménagement durable du territoire prenant en compte le contexte social, économique et environnemental, l'usage qui est fait de l'espace, ainsi que les risques (sanitaire, social, environnemental, économique). La déclinaison de cette ambition doit s'envisager notamment en étroite articulation avec le Plan Général d'Aménagement des Gambier (actuellement en cours de révision). Au-delà, il apparaît important de développer l'accès de la population aux biens et services essentiels, tant au niveau de Rikitea, des autres districts de l'île de Mangareva, que des autres îles habitées.



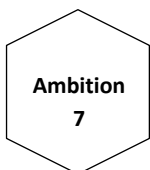
Préserver la qualité de vie spécifique aux Gambier

Cette ambition vise à préserver la qualité de vie spécifique aux Gambier. Ceci passe notamment par une préservation du cadre de vie, la recherche d'une plus grande sécurité sanitaire et alimentaire (notons par exemple la problématique majeure de la contamination par la ciguatera des espèces de poissons au sein du lagon), ou encore par une optimisation de la gestion des déchets. Il s'agit également de promouvoir des logiques de consommation qui soient plus durables et responsables.



Renforcer la cohésion sociale, la solidarité entre les espaces et les générations

L'ambition 6 traduit la volonté exprimée de renforcer la mixité et la cohésion sociale au sein de la population des Gambier et de promouvoir l'égalité des chances (indépendamment de l'origine sociale, territoriale, du lieu de vie...). Elle vise également à appuyer l'accès à la formation, à la connaissance, à la culture, aux activités sportives, de nature ou de loisir.



Maintenir les conditions favorables au développement durable des Gambier

De nature particulière car transversale et liée aux six autres, cette ambition porte principalement sur la gouvernance, sur les modalités de fonctionnement et d'action du PGIZC. A ce titre, elle a pour principal objectif de maintenir les conditions favorables à l'atteinte des objectifs de développement durable du territoire.

3.2 Déclinaison des ambitions en objectifs de développement durable

Chacune des sept ambitions pour le territoire a été déclinée en objectifs plus précis correspondants aux attentes exprimées par les acteurs locaux (Figure 3). Ainsi, 26 objectifs de développement durable ont pu être proposés aux acteurs (Tableau 1). Ces éléments du **cadre méthodologique** structurent le PGIZC et dévoilent les **axes de travail** qui pourront être investis au sein du **plan d'actions**.

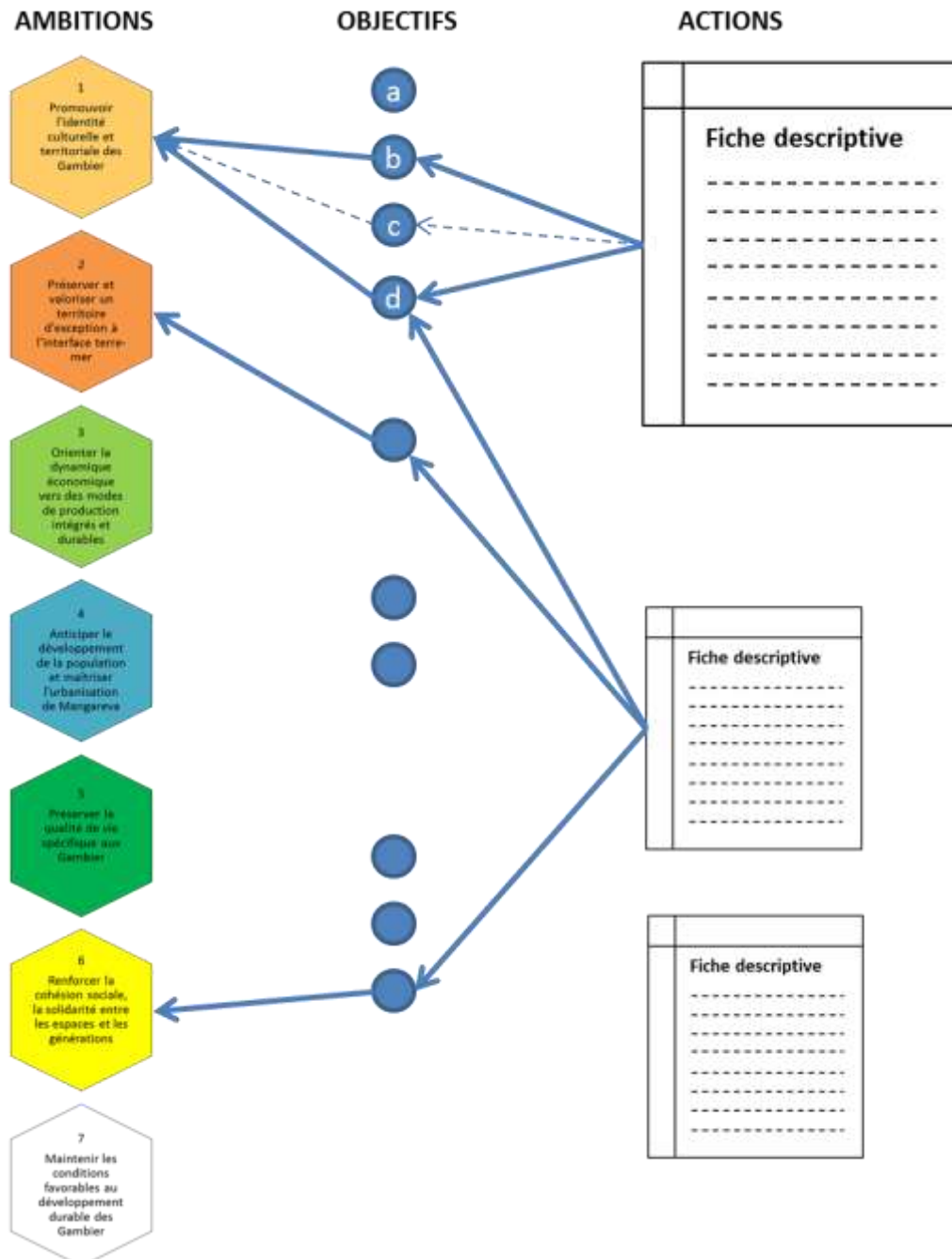


Figure 4 : Illustration de la structure hiérarchique mise en place dans le cadre du PGIZC, montrant les correspondances entre les actions identifiées avec les objectifs de développement durable et les ambitions définies pour le territoire des Gambiens. Les flèches en gras illustrent les correspondances principales, celles en pointillé les correspondances secondaires.

Tableau 1 : Déclinaison des sept ambitions pour le territoire des Gambier en 26 objectifs de développement durable.

1 Promouvoir l'identité culturelle et territoriale des Gambier
a Préserver et valoriser le patrimoine culturel bâti et matériel
b Préserver et valoriser les coutumes, les savoirs locaux et traditionnels (patrimoine immatériel)
c Favoriser l'apprentissage et la pratique de la langue mangarévienne, pilier de l'identité locale
d Maintenir une dynamique culturelle permettant de faire vivre et de transmettre la culture locale
2 Préserver et valoriser un territoire d'exception à l'interface terre-mer, de la montagne à la barrière de corail
e Améliorer la connaissance des ressources naturelles et des services rendus par les écosystèmes
f Préserver et valoriser le patrimoine naturel (espèces et milieux naturels)
g Faciliter l'application de la réglementation environnementale et le déploiement de mesures de précaution
h Agir particulièrement sur la problématique des espèces invasives
3 Orienter la dynamique économique vers des modes de production intégrés et durables
i Soutenir une économie perlière solide et durable, compatible avec d'autres activités
j Soutenir la création d'emploi par une diversification des activités économiques
k Accompagner le développement durable d'activités touristiques et de loisir
l Accompagner le développement durable d'activités agricoles
4 Anticiper le développement de la population et maîtriser l'urbanisation de Mangareva
m Poursuivre une stratégie d'aménagement durable du territoire prenant en compte le contexte social, économique et environnemental
n Développer l'accès de la population aux biens et services essentiels
o Maîtriser la pression sur les espaces littoraux, prévenir l'érosion et les risques
p Promouvoir la cohabitation des activités et usages
5 Préserver la qualité de vie spécifique aux Gambier
q Renforcer la sécurité sanitaire et alimentaire
r Optimiser la gestion des déchets et favoriser leur réduction à la source
s Développer des logiques de consommation durable et responsable
t Préserver le cadre paysager et l'image du territoire
6 Renforcer la cohésion sociale, la solidarité entre les espaces et les générations
u Promouvoir la mixité et la cohésion sociale
v Promouvoir l'égalité des chances
w Soutenir l'accès à la connaissance, à la culture, aux activités sportives, de nature ou de loisir
7 Maintenir les conditions favorables au développement durable des Gambier
x Maintenir des modalités de gouvernance et de concertation favorables à l'appropriation et à la mise en œuvre du PGIZC
y S'assurer que le PGIZC constitue un cadre de référence et qu'il reste adaptatif
z Renforcer les capacités des acteurs locaux appuyant l'objectif d'exemplarité du territoire en matière de développement durable

3.3 Mise en place d'actions opérationnelles au sein du PGIZC

Au cours du projet, une première liste d'une trentaine d'actions concrètes a été définie d'après :

- une **sélection des actions les plus souvent mentionnées par les acteurs locaux**,
- la **prise en compte des actions déjà en cours** s'intégrant dans le cadre méthodologique proposé,
- la prise en compte **de la faisabilité et l'opportunité** de leur mise en œuvre (sur la base notamment d'une **consultation des acteurs institutionnels et techniques à Tahiti**).

Cette liste d'actions (tableau 2) couvrant les 6 ambitions a été validée et un ordre de priorisation a été défini lors de réunions de concertation avec les différents acteurs et la commune. Elle a été présentée en conseil municipal et lors de réunions réalisées dans le cadre des assises de l'outre-mer.

0 – 5 ans

5-10 ans

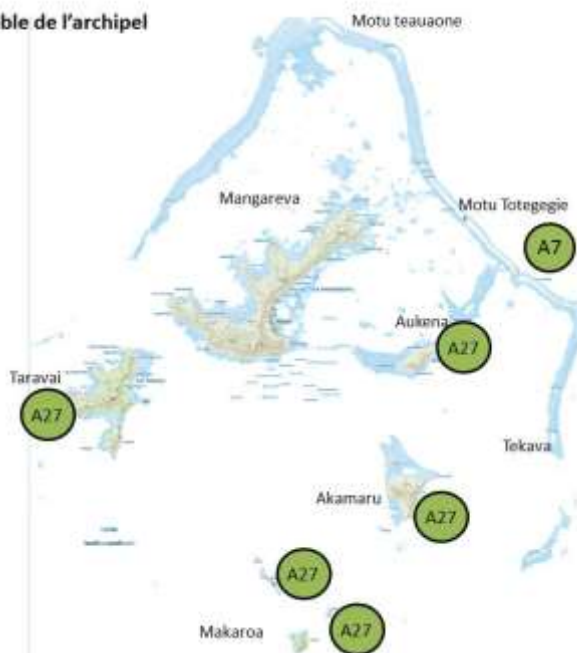
>10 ans

Tableau 2 : Déclinaison d'actions opérationnelles identifiées et observation de leur correspondance avec les ambitions pour le territoire et les objectifs de développement durable (présentés de a à z par leur lettre de correspondance).

	Correspondance avec les objectifs		
	Principale	Secondaire	Potentielle
Actions proposées par les acteurs locaux (plus de deux mentions lors des ateliers et autres rencontres)			
A1. Organiser une seconde édition du festival culturel Te Matapukurega en 2019	b, d	c, k, u, v	a, f, r, s
A2. Créer une académie mangaréviennne	c	d, u, w	e, v
A3. Rénover le site de Rouru	a		k, l
A4. Développer une pépinière multi-usage	f, j, l	q, s, t, v	
A5. Mettre en place des mesures de lutte contre les espèces invasives	f, h	t	
A6. Construire un plan de biosécurité autour des espèces invasives	f, g, h		
A7. Développer un outil de communication sur les enjeux relatifs à la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes	e	f, g, t	w
A8. Organiser une gestion collective des déchets professionnels issus de la production perlicole	i, r	n, p, q, t	s
A9. Estimer par des explorations in situ les stocks de macro-déchets immergés au sein du lagon des Gambier	i, r		
A10. Organiser des formations à la production agricole biologique, économe en intrant et en eau	l, q, s	j, p, v	e
A11. Améliorer les connaissances portant sur la ciguatera aux Gambier et les restituer auprès du grand public	q	v	
A12. Etendre les réseaux d'énergie, d'adduction d'eau et de télécommunication sur Mangareva	n	m, v	r
A13. Aménager un lieu public, disposant notamment d'une connexion WIFI à Rikitea	m	t, u	
A14. Constituer un pôle interservices à Rikitea autour de l'information et de l'accompagnement quant aux démarches administratives	n, v	j	
A15. Développer une communication portant sur la réduction des déchets et sur les dispositifs de collecte et de traitement en place	r	n, s	
A16. Programmer l'organisation annuelle d'animations et d'événements sur les questions environnementales	e, f, w	g, o, t	
A17. Mobiliser des ressources humaines pour l'animation du PGIZC, le portage des projets et le maintien d'une approche participative	x	y, z	
A18. Désigner des référents pour faire vivre des commissions thématiques, faire valoir des propositions et mettre en œuvre des actions	x, z	y	
Autres actions portées par des acteurs locaux ou en passe de pouvoir être réalisées au vu des dynamiques et initiatives en cours			
A19. Créer un musée patrimonial et culturel des Gambier en commençant par un recensement des ressources mobilisables localement	a, b	c, d, w	f, k
A20. Finaliser la procédure de jumelage avec une commune de Nouvelle-Zélande	d	b, w	u
A21. Organiser une sortie annuelle de découverte du patrimoine des différentes îles à destination de la population et des élèves	d, e, w	a, b, v	c, k
A22. Organiser des rencontres intergénérationnelles, notamment à l'occasion d'événements, entre les jeunes et les matakao (mataiapo)	u	b	l, c
A23. Rénover la route de ceinture de l'île de Mangareva	m, n	t, v, w	k
A24. Réaliser une information à l'échelle locale sur la thématique foncière et les démarches liées	m, n, o	p, v	
Autres actions restant à réaliser sur la base du budget initial RESCCUE			
A25. Mobiliser les expertises issues du projet RESCCUE pour proposer un nouveau Plan de Gestion des Déchets à l'échelle des Gambier	r, s	f, n, t	q
A26. Réaliser en partenariat avec les acteurs locaux une étude de faisabilité autour d'une démarche qualité pour l'activité de perliculture	i	o, p, t	r
Autres actions à envisager sur d'autres sources de financement en continuité des actions déjà réalisées dans le cadre du projet RESCCUE			
A27. Restaurer la végétation des ilots du sud des Gambier par la plantation d'espèces locales sur des zones prédéfinies	f	t	k
A28. Mettre en place des dispositifs d'attraction d'oiseaux marins	f	t	k
A29. Explorer des solutions techniques pour la réutilisation du matériel et la création d'une filière de valorisation de déchets perlicoles	i, r, s		j
A30. Etudier la capacité de charge du lagon vis-à-vis de l'activité de perliculture	e, i	o, p	t
A31. Définir un espace lagonaire et y réaliser un état initial de l'environnement, étape préalable à un projet d'une aire marine éducative	e, f	w	o, t
A32. Promouvoir une consommation saine et responsable aux travers d'événements spécifiques et d'actions de sensibilisation	s	q	l

Actions concernant l'ensemble de l'archipel

- A1
- A2
- A5
- A6
- A8
- A10
- A11
- A15
- A16
- A17
- A18
- A19
- A20
- A21
- A22
- A24
- A25
- A26
- A27
- A28
- A29
- A30
- A32



Actions concernant l'ensemble de l'île de Mangareva

- A12
- A23

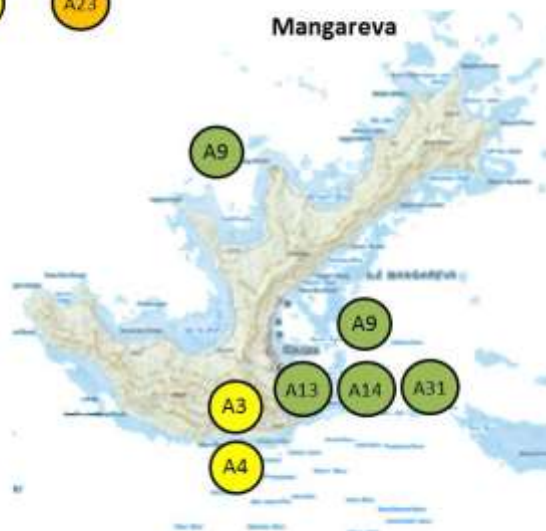


Figure 5 : localisation des actions

Afin de caractériser le **système d'interactions** dans lequel s'inscrivent les actions, une grille de présentation a été établie. Elle permet d'analyser les facteurs d'influence locaux et externes, les conséquences environnementales, sociales et économiques, et enfin les actions liées qui restent à considérer en parallèle. Il est important de rappeler ici que le PGIZC et les actions qu'il contient répondent à un **projet pour le territoire**. De ce fait, la définition des actions et leur mise en œuvre doit être envisagée en s'appuyant sur la mobilisation de tous les acteurs, dont la commune mais aussi les acteurs locaux et les acteurs agissant à l'échelle de la Polynésie française.

Ces échanges avec les acteurs ont également permis de mettre en évidence les liens existant entre les enjeux locaux et certains facteurs d'influence externes, les interrelations entre les actions à mener, les liens entre les activités et usages, leurs dépendances aux ressources locales et surtout leurs interactions avec l'environnement. L'ensemble de ces éléments est désormais intégré dans la fiche signalétique des actions. Cette démarche vise à poursuivre la structuration du PGIZC et à favoriser la capitalisation des informations et la mise en œuvre de la démarche. En effet, chaque fiche action permet non seulement de décrire les actions de manière complète (au-delà d'une simple approche Qui ? Quoi ? Où ? Quand ?), mais aussi de mettre à disposition des acteurs un cadre permettant de retranscrire l'analyse des interactions existantes ou potentielles. Mettant en lumière la complexité existante (freins et leviers autour de la mise en œuvre en pratique des actions) et les potentiels effets induits par les choix réalisés (externalités positives et négatives pouvant être liées aux actions), cette fiche constitue donc un véritable outil d'aide à la décision pour les acteurs.

C'est sur cette base que cinq fiches-action ont été réalisées sur :

- la restauration de la végétation des îlots du sud des Gambier par la plantation d'espèces végétales « locales » sur des zones prédéfinies,
- l'organisation d'une seconde édition du festival culturel « Te Matapukurega » en 2019,
- la création d'un musée patrimonial et culturel aux Gambier, en commençant par un recensement des ressources mobilisables localement,
- la réalisation en partenariat avec les acteurs locaux d'une étude de faisabilité autour d'une démarche qualité pour l'activité de perliculture,
- la mobilisation des ressources humaines pour l'animation du PGIZC, le portage des projets et le maintien d'une approche participative.

Action A 27- restaurer la végétation des îlots du sud des Gambier par la plantation d'espèces végétale « locales » sur des zones prédéfinies ».

Présentation succincte de l'action	
Année 2017-2018	Code associé à l'action A27
Nom de l'action Restaurer la végétation des îlots du sud des Gambier par la plantation d'espèces végétale « locales » sur des zones prédéfinies.	Porteur (maitre d'ouvrage, opérateur technique) Commune des Gambier.
Finalités opérationnelles (qualitatives et quantitatives) L'action vise à poursuivre la restauration de 3 îlots en réimplantant une strate arbustive et arborescente pour stopper l'érosion liée au surpâturage, en contrôlant les plantes envahissantes et en favorisant la recolonisation d'oiseaux marins patrimoniaux. Les essences forestières plantées comprendront notamment des espèces endémiques menacées et d'autres espèces indigènes dotées de nombreux usages traditionnels. Une diversité de services écosystémiques pourra ainsi être restaurée, ce qui fera l'objet d'actions de communication et de sensibilisation auprès de divers publics cible tout au long du projet.	Ambitions et objectifs (auxquels se rattachent l'action) <ul style="list-style-type: none"> - Lien principal avec l'Ambition 2 > Objectif f : « Préserver et valoriser le patrimoine naturel (espèces et milieux naturels) ». - Lien secondaire avec l'Ambition 5 > Objectif t. - Lien potentiel avec l'Ambition 3 > Objectif k.
	Echelle spatiale concernée 3 îlots du sud des Gambier : Kamaka, Makaraoa et Manui.
Description technique de l'action	
Contexte, rappel des besoins / enjeux, actions antérieures menées L'action s'inscrit dans les stratégies polynésiennes de conservation de la nature (Code de l'Environnement) ainsi que dans le profil d'écosystème récemment établi pour la Polynésie française dans le cadre du programme BEST. Les îlots de Kamaka, Manui et Makaraoa forment une Zone importante pour la Conservation des oiseaux marins (ZICO PF32) et sont classés en zone de site protégé (NDa) dans le Plan Général d'Aménagement de 2004 de la commune des Gambier (actuellement en cours de révision avec l'aide du service de l'Urbanisme). La commune, via son conseil municipal et ses différents agents, s'implique directement au sein de différents projets de gestion environnementale, par exemple : projet réalisé en 2015 d'éradication des mammifères introduits sur les îlots ; projet RESCCUE en cours visant la mise en œuvre opérationnelle d'une gestion intégrée à l'échelle des Gambier. Ceci permet à la commune de renforcer ses capacités et de pouvoir être opérationnelle dans l'appui, la mise en œuvre et le suivi (technique et administratif) de projets impliquant différentes parties prenantes (institutionnelles et scientifiques par exemple).	
Activités et étapes à mettre en œuvre <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les espèces forestières adaptées (indigènes, usages traditionnels, adaptées au milieu naturel) : <i>Hernandia nymphaeifolia</i>, <i>Hibiscus tiliaceus</i>, <i>Morinda citrifolia</i>, <i>Pandanus tectorius</i>, <i>Terminalia glabrata</i> var. <i>koariki</i>, <i>Thespesia populnea</i>, - Produire des plants forestiers : collecte de semences, propagules ou plantules ; germination / reprise en pépinière ; élevage des plants jusqu'à la plantation, - Délimiter les zones de plantation sur le terrain, les zones sensibles à ne pas fréquenter ou replanter (en lien avec l'avifaune menacée), - Préparer le terrain : coupe des invasives, piquetage, trouaison avant plantation dans les zones délimitées, - Entretenir les plants tout au long du projet. 	Livrables et finalités envisagées <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de la végétation sur plusieurs zones prédéfinies sur les îlots concernés, - Production de supports de communication, compte-rendu des réunions d'information, bilan des formations dispensées au personnel impliqué.
Bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires directs : propriétaires et usagers des îlots, prestataires techniques et touristiques, éventuelle association locale de protection de la nature, - Bénéficiaires indirects : population locale, touristes, pêcheurs. 	Partenaires à mobiliser <ul style="list-style-type: none"> - Prestataires techniques et scientifiques (JF Butaud ; SOP Manu), - Diren, - Pensions de famille et guides touristiques, - Structures éducatives, - Associations de jeunes et associations sportives, - Forces de police (gendarmerie, police municipale) - Pêcheurs.
Concertation associée Réalisation d'actions de communication, de sensibilisation et de formation aux enjeux spécifiques de conservation de la biodiversité liés à cette action et aux nombreux services rendus par les écosystèmes.	
Coût de l'action (dont moyens humains nécessaires) Part du budget dédiée à cette action non précisée (budget global du projet BEST 2.0 Tukemaragai : 9 000 000 F.CFP).	Financements Fonds européens BEST 2.0.

Calendrier prévisionnel Programmation des mesures sur un échéancier de 18 mois, suite au démarrage effectif du projet début 2017, soit jusqu'à mi-2018.	Indicateurs de suivi et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Surface reboisée au cours du temps, - Nombre d'espèces et population d'oiseaux marins, - Présence / réapparition d'espèces envahissantes, - Nombre d'acteurs impliqués autour du projet. 								
Analyse du système d'interactions dans lequel s'inscrit l'action									
Leviers et facteurs d'influence positifs (externes ou locaux), articulation avec certaines politiques publiques <ul style="list-style-type: none"> - Bonne adhésion des acteurs locaux au projet, - Soutien des acteurs scientifiques, institutionnels et financiers (notamment la Diren). 									
Freins et facteurs d'influence négatifs (externes ou locaux) <ul style="list-style-type: none"> - Accès au foncier limité et nécessité de bénéficier d'une surface agricole minimale pour la production de plants (d'où une convention CAMICA-Commune), - Accord des propriétaires fonciers nécessaire pour la réalisation de plantation sur les îlots. 									
Externalités positives potentielles (au-delà des objectifs visés) <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du cadre paysager et du cadre de vie, - Sensibilisation de la population, - Formation à la pépinière-replantation (foresterie) et pour une potentielle répliation des plantations sur d'autres zones érodées d'autres îles comme Akamaru, Agakaitai, Taravai, Aukena, Mekiro, Makapu, Mangareva....) - Opportunités de développement d'un tourisme vert lié au maintien du patrimoine naturel, - Opportunités couplées d'un développement agricole appuyé par la mise en place d'une pépinière multi-usage en amont de l'action, - Plantation d'espèces indigènes dotées de nombreux usages traditionnels (bois de sculpture, produits de vannerie, graines et fruits comestibles, plantes médicinales et cosmétiques...), - Réhabilitation d'habitats propices au maintien d'autres espèces locales dont certaines endémiques (autres espèces végétales, oiseaux, escargots, etc.), - Maintien de la fertilité des sols de ces îles et de la qualité des eaux du lagon qui fournissent, elles-aussi, de nombreux services écosystémiques et qui sont le support de l'activité de periculture particulièrement importante localement. 									
Risques environnementaux ou sur l'usage des ressources locales <ul style="list-style-type: none"> - Déplacement des colonies d'oiseaux déjà installées, - Fréquentation et importation maintenue de matériels ou de végétaux aux Gambier, notamment sur les îles et îlots habités, pouvant provoquer l'apparition ou la réapparition d'espèces envahissantes, - Inefficacité des mesures mises en place propices au développement des espèces végétales plantées et à la colonisation des oiseaux ciblés. 									
Risques sociaux et économiques, sur l'usage de l'espace ou sur les autres activités et usages <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de l'intérêt ou de l'adhésion des usagers locaux et propriétaires fonciers, - Difficulté à développer une offre en termes d'écotourisme ornithologique ou à capter une clientèle suffisante. 									
Actions préalables ou conjointes à envisager <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des actions RESCCUE dont la mise en place d'une pépinière multi-usage, support de la production de plants, - Inspection des vêtements et du matériel pour éviter l'introduction de nouvelles plantes adventices avec la fréquentation, - Suivi renforcé de la production des plants en pépinière afin d'éliminer toutes les adventices des pochons, - Sensibilisation et formation sur les risques d'introduction d'espèces de l'équipe technique mobilisée sur le terrain, - Entretien des zones plantées pendant quelques années afin de contrôler les repousses des espèces envahissantes, - Maintien continu du contact et implication des propriétaires fonciers et des usagers dans la gestion mise en place. 									
Validation de l'action									
Niveau de priorité attribué par les acteurs locaux <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">2</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">3</td> </tr> </table>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	Analyse de faisabilité et d'opportunité <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">2</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">3</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">4</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">5</td> </tr> </table>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	4	5
1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3							
1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	4	5					
Avis de référents scientifiques, techniques ou institutionnels <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">2</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">3</td> </tr> </table>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	Décision et recommandations du conseil de gestion Action validée avant la définition du PGIZC et des modalités de fonctionnement associés.					
1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3							

Action A1- organiser une seconde édition du festival culturel « Te Matapukurega » en 2019

Présentation succincte de l'action	
Année 2019	Code associé à l'action A1
Nom de l'action Organiser une seconde édition du festival culturel « Te Matapukurega » en 2019.	Porteur (maitre d'ouvrage, opérateur technique) Commune des Gambier.
Finalités opérationnelles (qualitatives et quantitatives) L'action consiste en la programmation d'une seconde édition du festival culturel des îles Gambier appelé « Te Matapukurega ». Ce festival culturel entend valoriser le patrimoine culturel local, les traditions, les danses et la langue, mais aussi certains aspects du patrimoine matériel (petits objets, costumes, lieux, etc.). Il prévoit la participation du plus grand nombre et pourrait envisager une ouverture aux autres archipels polynésiens et îles du Pacifique. Le défi à relever pour cette nouvelle édition serait de viser un événement exemplaire concernant son empreinte écologique, que ce soit au niveau de la réduction des déchets ou de la gestion des ressources mobilisées.	Ambitions et objectifs (auxquels se rattachent l'action) <ul style="list-style-type: none"> - Lien principal avec l'Ambition 1 > Objectif b : « Préserver et valoriser les coutumes, les savoirs locaux et traditionnels (patrimoine immatériel) » et d : « Maintenir une dynamique culturelle permettant de faire vivre et de transmettre la culture locale ». - Lien secondaire avec l'Ambition 1 > Objectif c, l'Ambition 3 > Objectif k, et l'Ambition 6 > Objectifs u et v. - Lien potentiel avec l'Ambition 1 > Objectif a, l'Ambition 2 > Objectif f, et l'Ambition 5 > Objectifs r et s.
	Echelle spatiale concernée Îles Gambier.
Description technique de l'action	
Contexte, rappel des besoins / enjeux, actions antérieures menées L'action s'inscrit dans la dynamique actuelle de valorisation du patrimoine culturel local portée par la commune, les associations ainsi qu'un certain nombre d'acteurs locaux à titre individuel. En effet, ces derniers participent et parfois organisent de nombreuses représentations ainsi que des échanges culturels à l'échelle locale des Gambier, de la Polynésie française ou encore à l'échelle internationale. Une première édition, qui a été très réussie, a eu lieu à Rikitea en 2017. Elle a permis de mettre en place diverses activités, mobiliser de nombreuses ressources tant matérielles qu'immatérielles, ou encore aménager le site d'accueil de plusieurs infrastructures dédiées aux représentations et à l'accueil du public. Cela a été possible grâce à une forte implication des acteurs locaux : conseil municipal, équipes techniques de la commune, structures éducatives, comités, associations, matakao, etc. Sur cette base, il est envisagé une seconde édition du festival présentant plusieurs ajustements et évolutions, dont notamment un défi d'exemplarité écologique.	
Activités et étapes mettre en œuvre <ul style="list-style-type: none"> - Réunir les acteurs concernés et impliqués dans l'organisation du festival, - Définir un site d'accueil (si différent de la première édition) et l'aménager en conséquence, - Définir la programmation, le budget nécessaire, l'implication des acteurs, les partenariats à développer, les besoins logistiques (transport, restauration, hébergement), - Mandater chacun pour le champ d'actions qui lui est dédié, - Prévoir des mesures environnementales accompagnant le festival, - Prévoir un plan de communications en amont et associer les médias pour couvrir l'événement, - Inviter certains acteurs pour participer ou assister aux représentations, - Organiser et animer l'événement sur la durée prévue, - Réaliser un bilan de l'événement et capitaliser les perspectives et préconisations pour la suite. 	Livrables et finalités envisagées <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du site accueillant le festival, - Organisation de l'événement sur la durée prévue, - Production de supports de communication, - Définition de mesures d'exemplarité écologique, - Production d'un bilan a posteriori.
Bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires directs : population des Gambier et touristes, associations, - Bénéficiaires indirects : prestataires touristiques. 	Partenaires à mobiliser <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs institutionnels (culture, tourisme, etc.), - Pensions de famille et autres prestataires, - Structures éducatives, - Comités et associations locales, - Forces de police (gendarmerie, police municipale), - Entreprises, transporteurs pour éventuel mécénat.
Concertation associée Co-organisation de l'événement avec les acteurs locaux et réalisation d'actions de communication.	
Coût de l'action (dont moyens humains nécessaires) En cours de définition.	Financements Commune, Pays, associations.

<p>Calendrier prévisionnel</p> <p>Préparation dès le second semestre 2018, organisation de l'événement en 2019.</p>	<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs locaux impliqués, - Nombre de participants, - Nombre d'articles, reportages, etc. dans les médias, - Autres indicateurs restant à définir. 								
<p>Analyse du système d'interactions dans lequel s'inscrit l'action</p>									
<p>Leviers et facteurs d'influence positifs (externes ou locaux), articulation avec certaines politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Première édition réussie légitimant la programmation du festival en 2019, - Soutien des acteurs locaux et institutionnels, de de la population, - Défi d'exemplarité écologique porteur pour cette nouvelle édition, - Lieu d'accueil du festival déjà aménagé. 									
<p>Freins et facteurs d'influence négatifs (externes ou locaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutiens financiers, si nécessaires, restant à identifier, - Capacité d'accueil et d'hébergement limitée, - Lieu d'accueil du festival, si envisagé à Rouru par exemple, non encore aménagé, - Coût élevé et nombre de rotation limité au niveau du transport aérien pour se rendre aux Gambier, - Déplacement difficile sur Mangareva pour atteindre différents sites d'intérêt. 									
<p>Externalités positives potentielles (au-delà des objectifs visés)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation auprès de la population favorisant le bien-être et la cohésion sociale, - Valorisation et/ou appropriation du patrimoine culturel local, - Attraction pour de nouveaux visiteurs à l'occasion du festival, - Communication sur les Gambier au travers des relais dans les médias, - Opportunité pour la promotion de bonnes pratiques environnementales (modèle d'exemplarité écologique), - Implication des acteurs locaux pour la mobilisation des ressources agricoles ou halieutiques locales. 									
<p>Risques environnementaux ou sur l'usage des ressources locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de sur-sollicitation des ressources naturelles si cela n'est pas contrôlé de manière stricte, - Risque d'une production importante de déchets lors du festival si des mesures spécifiques ne sont pas respectées. 									
<p>Risques sociaux et économiques, sur l'usage de l'espace ou sur les autres activités et usages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque que le festival se détourne de son objectif initial et devienne peu à peu une opération commerciale et d'attraction touristique, - Risque que le festival ne parvienne pas à son objectif d'amélioration de la cohésion sociale à l'échelle locale. 									
<p>Actions préalables ou conjointes à envisager</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un approvisionnement en denrées produites localement et durablement, - Prévoir un plan de gestion des déchets spécifique au festival, limitant la consommation de matériel à la source et promouvant les mesures de tri et gestion des déchets, - Aménager le site choisi pour accueillir le festival, - Impliquer la population, les pensions de familles, les associations, comités et autres acteurs pouvant faciliter l'accueil des personnes venant assister au festival, - En fonction, prévoir des structures d'hébergement temporaires ou plus pérennes sur des terrains privés ou publics. 									
<p>Validation de l'action</p>									
<p>Niveau de priorité attribué par les acteurs locaux</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">2</td> <td style="width: 33%;">3</td> </tr> </table>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	<p>Analyse de faisabilité et d'opportunité</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 16%;">1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="width: 16%;">2</td> <td style="width: 16%;">3</td> <td style="width: 16%;">4</td> <td style="width: 16%;">5</td> </tr> </table>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	4	5
1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3							
1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	4	5					
<p>Avis de référents scientifiques, techniques ou institutionnels</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">1</td> <td style="width: 33%;">2</td> <td style="width: 33%;">3</td> </tr> </table> <p>à renseigner</p>	1	2	3	<p>Décision et recommandations du conseil de gestion à renseigner</p>					
1	2	3							

Action 19- créer un musée patrimonial et culturel aux Gambier, en commençant par un recensement des ressources mobilisables localement

Présentation succincte de l'action	
Année 2018 - 2020	Code associé à l'action A19
Nom de l'action Créer un musée patrimonial et culturel aux Gambier, en commençant par un recensement des ressources mobilisables localement.	Porteur (maitre d'ouvrage, opérateur technique) Association Toapere (porteur pressenti)
Finalités opérationnelles (qualitatives et quantitatives) Cette action consiste à créer un musée, en vue de contribuer à la valorisation du patrimoine culturel et à l'accès de la population mangarévienne à l'art et à la culture. Le musée se veut une institution de type moderne, un cadre d'échange, de recherche, de renseignement, d'éducation et de publication sur le patrimoine, l'histoire, l'art et la culture mangarévienne. Il se prédestine à faire connaître des objets, techniques, traditions, ustensiles de la vie courante d'avant et d'aujourd'hui, mais aussi à appuyer un travail de recherche et capitalisation.	Ambitions et objectifs (auxquels se rattachent l'action) <ul style="list-style-type: none"> - Lien principal avec l'Ambition 1 > Objectif a « Préserver et valoriser le patrimoine culturel bâti et matériel » et b : « Préserver et valoriser les coutumes, les savoirs locaux et traditionnels (patrimoine immatériel) ». - Lien secondaire avec l'Ambition 1 > Objectifs c et d, et l'Ambition 6 > Objectif w. - Lien potentiel avec l'Ambition 2 > Objectif f, et l'Ambition 3 > Objectif k. Echelle spatiale concernée Rikitea.
Description technique de l'action	
Contexte, rappel des besoins / enjeux, actions antérieures menées L'action s'inscrit dans la dynamique actuelle de valorisation du patrimoine culturel local portée par la commune, les associations ainsi qu'un certain nombre d'acteurs locaux à titre individuel. En effet, ces derniers participent et parfois organisent de nombreuses représentations ainsi que des échanges culturels à l'échelle locale des Gambier, de la Polynésie française ou encore à l'échelle internationale. De nombreuses personnes détiennent une multitude de ressources (objets, livres, savoirs, etc.) et ont pu ponctuellement les présenter au public. Afin de présenter le patrimoine culturel des Gambier (d'hier à aujourd'hui) au plus grand nombre, le préserver et le transmettre aux générations futures, la mise en place d'un musée a été proposée.	
Activités et étapes mettre en œuvre <ul style="list-style-type: none"> - Faire un état des lieux des ressources existantes : mener des enquêtes sur le terrain, collecter, identifier et évaluer les objets ou savoirs, - Définir le projet muséographique (vocation des différents espaces, approches selon les publics ou les thèmes traités, etc.) et intégrer un volet échange et recherche, - Evaluer les besoins pour créer un musée et identifier un site d'accueil répondant à un cahier des charges prédéfini (projet architectural, dispositifs pour la conservation des objets, etc.), - Proposer un aménagement du lieu choisi et prévoir en fonction les travaux nécessaires, - Créer les panneaux d'exposition, messages, supports multimédia, etc., - Former des personnes volontaires pour transmettre la culture mangarévienne, - Organiser une ouverture du musée. 	Livrables et finalités envisagées <ul style="list-style-type: none"> - Constitution de collections temporaires ou permanentes, - Constitution d'un tableau de bord référençant les ressources identifiées, - Proposition de panneaux et autres supports d'exposition, - Présentation d'un projet d'aménagement pour le lieu d'accueil, - Choix des prestataires et réalisation des travaux.
Bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires directs : population (des plus jeunes aux personnes âgées) des Gambier, touristes, chercheurs, - Bénéficiaires indirects : population de Polynésie française, associations culturelles, structures éducatives, prestataires touristiques, transporteurs. 	Partenaires à mobiliser <ul style="list-style-type: none"> - Commune des Gambier, - Acteurs institutionnels, services Pays et Etat, - Comités et associations locales, - Personnes ressources (matakao) ou volontaires, - Structures éducatives, - Acteurs socio-économiques, entreprises locales.
Concertation associée Co-construction du projet avec les acteurs concernés ou intéressés et réalisation d'actions de communication.	
Coût de l'action (dont moyens humains nécessaires) Budget à préciser (en partant d'une première estimation de 810 000 F.CFP produite par l'association Toapere ; voir le dossier de	Financements Subventions et mise à disposition de moyens en nature via la Commune des Gambier et les services publics, cotisations au

présentation du projet délivré auprès de la Commune)	niveau des associations, voire même financement privé par don ou mécénat.
Calendrier prévisionnel 2018 : étude de faisabilité et référencement des ressources, 2019 : travaux et aménagement, construction du projet muséographique...	Indicateurs de suivi et d'évaluation - Evolution du projet de muséographie, - Nombre d'expositions temporaires, - Nombre de visiteurs, - Nombre d'articles, reportages, etc. dans les médias.
Analyse du système d'interactions dans lequel s'inscrit l'action	
Leviers et facteurs d'influence positifs (externes ou locaux), articulation avec certaines politiques publiques - Dynamique culturelle en place, - Soutien de la commune, - Lieu d'accueil potentiel identifié (mais restant à confirmer).	
Freins et facteurs d'influence négatifs (externes ou locaux) - Soutiens financiers restant à préciser, - Frais de fonctionnement, notamment ressources humaines nécessaires, à définir, - En fonction (si le lieu identifié n'est pas retenu), frais d'acquisition / location et d'aménagement d'un local à intégrer, - Difficulté à recueillir les ressources auprès de leur détenteur.	
Externalités positives potentielles (au-delà des objectifs visés) - Atout pour redynamiser la population mangarévienne concernant son patrimoine culturel local. - Opportunité aussi pour aborder le lien avec le patrimoine naturel, - Attraction pour de nouveaux visiteurs aux Gambier, - Communication sur les Gambier au travers des relais dans les médias.	
Risques environnementaux ou sur l'usage des ressources locales - Pas de risque particulier.	
Risques sociaux et économiques, sur l'usage de l'espace ou sur les autres activités et usages - Pas de risque particulier.	
Actions préalables ou conjointes à envisager - Communiquer sur les ressources capitalisées, - Prévoir une animation suffisante pour l'accueil d'expositions temporaires, - Proposer un centre de ressources et de documentation disposant de moyens informatiques, - Réinstaurer en parallèle des animations culturelles propres à la culture de l'île, comme le festival Te Matapukurega, - Prévoir un accompagnement / formation pour la préservation, gestion et valorisation des collections.	
Validation de l'action	
Niveau de priorité attribué par les acteurs locaux 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 3	Analyse de faisabilité et d'opportunité 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 3 4 5
Avis de référents scientifiques, techniques ou institutionnels 1 2 3 à renseigner	Décision et recommandations du conseil de gestion à renseigner

Action 26 - réaliser en partenariat avec les acteurs locaux une étude de faisabilité autour d'une démarche qualité pour l'activité de perliculture

Présentation succincte de l'action	
Année 2017	Code associé à l'action A26
Nom de l'action Réaliser en partenariat avec les acteurs locaux une étude de faisabilité autour d'une démarche qualité pour l'activité de perliculture.	Porteur (maitre d'ouvrage, opérateur technique) Université de la Polynésie française.
Finalités opérationnelles (qualitatives et quantitatives) Cette action consiste à réaliser une étude de faisabilité quant à une potentielle démarche qualité pour la perliculture à l'échelle des Gambier. Elle vise à conforter et développer les pratiques vertueuses en particulier, et à les valoriser d'un point de vue économique. Ceci constitue un point important pour la filière perlicole aux Gambier en particulier, et pour la Polynésie française en général. L'action n'a pas pour objectif d'être conclusive mais entend présenter de premiers éléments permettant aux acteurs de choisir s'ils veulent poursuivre la réflexion, notamment vers un signe de reconnaissance particulier.	Ambitions et objectifs (auxquels se rattachent l'action) <ul style="list-style-type: none"> - Lien principal avec l'Ambition 3 > Objectif i « Soutenir une économie perlière solide et durable, compatible avec d'autres activités ». - Lien secondaire avec l'Ambition 4 > Objectifs o et p, et l'Ambition 5 > Objectif t. - Lien potentiel avec l'Ambition 5 > Objectif r.
	Echelle spatiale concernée Îles Gambier.
Description technique de l'action	
Contexte, rappel des besoins / enjeux, actions antérieures menées L'action s'inscrit dans un contexte particulier où la perliculture constitue la principale activité économique des Gambier et que celle-ci présente un développement particulièrement important ces dernières années. En effet, la surface autorisée pour des concessions perlicoles a connu une hausse d'environ 40 % en 2016. La qualité de la production de perles des Gambier semble être particulièrement reconnue auprès des clients et négociants, mais celle-ci n'est pas, pour l'heure, concernée par un signe de reconnaissance particulier qui proposerait un cahier des charges précis en appui à cette appréciation. Le programme RESCCUE a permis de réaliser un diagnostic assez précis des pratiques de production aux Gambier ainsi qu'une analyse des interactions entre perliculture et environnement. Une caractérisation de l'existant et des attentes a pu être réalisée concernant le respect de la réglementation, la qualité des produits, les techniques de production, les matériels utilisés, la gestion des déchets, la réduction des effets environnementaux, la soutenabilité socio-économique de l'activité... Sur cette base, une première réflexion quant à l'opportunité et à la faisabilité d'une démarche qualité peut désormais être envisagée afin de viser l'inscription de la perliculture dans une démarche de progrès autour de différents critères.	
Activités et étapes mettre en œuvre <ul style="list-style-type: none"> - Etat de l'art en matière de démarche qualité, analyse comparative des différents outils existants, - Enquête socio-professionnelle auprès des perliculteurs des Gambier pour identifier leurs besoins et les orientations sur lesquelles la profession souhaiterait avancer, - Echanges avec d'autres acteurs de la filière concernés ainsi qu'avec les acteurs institutionnels, - Premières conclusions et recommandations en termes d'opportunité et faisabilité technico-économique. 	Livrables et finalités envisagées <ul style="list-style-type: none"> - Production d'une synthèse quant aux outils et options, - Organisation d'ateliers de travail sur la question, - Production d'un rapport présentant les conclusions de l'étude.
Bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires directs : perliculteurs des Gambier, autres acteurs de la filière, acteurs institutionnels, - Bénéficiaires indirects : population des Gambier, prestataires touristiques, perliculteurs d'autres archipels. 	Partenaires à mobiliser <ul style="list-style-type: none"> - Commune des Gambier, - Perliculteurs à titre individuel, - GIE Poe o Rikitea, - Acteurs institutionnels, services du Pays (DRMM, DIREN, DGAE, CCISM...), - Partenaires techniques (Vertigo Lab, AFB).
Concertation associée Co-construction de l'action avec les acteurs concernés et restitution des enseignements de l'étude.	
Coût de l'action (dont moyens humains nécessaires) 1 775 000 F.CFP.	Financements Action et financement envisagés dans le cadre du projet RESCCUE sous condition de validation du COPIL.
Calendrier prévisionnel Action à réaliser d'ici août 2018.	Indicateurs de suivi et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de perliculteurs impliqués (enquêtes, réunions, etc.),

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs de la filière également intéressés, - Production de rapport en cours et à l'issue de l'étude, - Production de supports d'information (diaporamas, rapports finaux). 								
Analyse du système d'interactions dans lequel s'inscrit l'action									
Leviers et facteurs d'influence positifs (externes ou locaux), articulation avec certaines politiques publiques <ul style="list-style-type: none"> - Action déjà évoquée avec les acteurs de terrain et répondant à une demande réelle des perliculteurs, - Démarche vertueuse et pouvant engendrer des conséquences positives permettant d'associer aisément les acteurs, - Acteurs locaux déjà engagés sur la question (réflexion en cours sur une marque), - Soutien des acteurs institutionnels dans cette voie. 									
Freins et facteurs d'influence négatifs (externes ou locaux) <ul style="list-style-type: none"> - Temps restreint pour mener l'action alors que celle-ci nécessiterait une certaine temporalité, liée à la démarche de co-construction avec les acteurs locaux puis aux temps de négociation qui suivraient, - Etude exploratoire, première du genre concernant la perliculture de Polynésie française, - Action ne pouvant être conclusive sur le temps imparti et risquant de décevoir les acteurs attendant des résultats concrets, - Demande des acteurs institutionnels que l'étude soit menée à l'échelle de la Polynésie française, - Nécessité d'obtenir des analyses économiques pour identifier la faisabilité, notamment en termes de coûts / bénéfiques, et les instruments financiers à mettre en œuvre en soutien des différents choix possibles dans le domaine. 									
Externalités positives potentielles (au-delà des objectifs visés) <ul style="list-style-type: none"> - Plus-value pouvant être envisagée à termes pour les produits répondant aux critères d'une démarche qualité, - Atout au niveau de l'image du territoire, - Valorisation touristique autour de la perle, - Diminution de la pression de l'activité sur l'environnement. 									
Risques environnementaux ou sur l'usage des ressources locales <ul style="list-style-type: none"> - Risque que les effets d'une telle démarche soit réduit du fait de mesures retenues peu ambitieuses ou d'une faible adhésion des perliculteurs à la démarche. 									
Risques sociaux et économiques, sur l'usage de l'espace ou sur les autres activités et usages <ul style="list-style-type: none"> - Risque que les préconisations proposées ne soient pas suivies d'action, - Risque que la reconnaissance des pratiques et des produits aux Gambier ait des répercussions négatives sur les autres sites de production en Polynésie française, - Eventuels risques d'une intensification à terme de la production. 									
Actions préalables ou conjointes à envisager <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir une articulation avec l'analyse économique menée en parallèle, - Mettre en œuvre des actions de communication afin de renforcer, encore l'appropriation de la démarche. 									
Validation de l'action									
Niveau de priorité attribué par les acteurs locaux <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 33%;">1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">2</td> <td style="width: 33%;">3</td> </tr> </table>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	Analyse de faisabilité et d'opportunité <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 16%;">1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="width: 16%;">2</td> <td style="width: 16%;">3</td> <td style="width: 16%;">4</td> <td style="width: 16%;">5</td> </tr> </table>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	4	5
1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3							
1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	4	5					
Avis de référents scientifiques, techniques ou institutionnels <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 33%;">1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">2</td> <td style="width: 33%;">3</td> </tr> </table>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3	Décision et recommandations du conseil de gestion Action validée avant la définition du PGIZC et des modalités de fonctionnement associés.					
1 <input checked="" type="checkbox"/>	2	3							

Action A17 - mobiliser des ressources humaines pour l'animation du PGIZC, le portage des projets et le maintien d'une approche participative

Présentation succincte de l'action	
Année 2017	Code associé à l'action A17
Nom de l'action Mobiliser des ressources humaines pour l'animation du PGIZC, le portage des projets et le maintien d'une approche participative.	Porteur (maitre d'ouvrage, opérateur technique) Commune des Gambier (porteur pressenti)
Finalités opérationnelles (qualitatives et quantitatives) Cette action vise à assurer le financement d'un agent au sein de l'équipe technique de la structure gestionnaire. Ses missions seront de maintenir une concertation suffisante avec la population, d'animer les échanges et de préparer les propositions étudiées en comité de gestion, d'organiser les différentes réunions, de mettre en place des actions de communication et globalement d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan de gestion intégrée (PGIZC).	Ambitions et objectifs (auxquels se rattachent l'action) <ul style="list-style-type: none"> - Lien principal avec l'Ambition 7 > Objectif x « Maintenir des modalités de gouvernance et de concertation favorables ». - Lien secondaire avec l'Ambition 7 > Objectifs y et z.
	Echelle spatiale concernée Îles Gambier.
Description technique de l'action	
Contexte, rappel des besoins / enjeux, actions antérieures menées Le projet RESCCUE a permis dès son lancement en octobre 2015 de mettre en œuvre une approche participative. Une telle démarche a été nouvelle pour le territoire, où la population n'avait pas été habituée à ce type d'approche. De plus, l'objet transversal d'un plan de gestion intégrée visant un développement durable du territoire a également été novateur. Il a donc été développé une approche progressive et adaptative pour être en adéquation avec les réalités de terrain et maintenir l'implication des acteurs locaux dans la co-construction du PGIZC. Un animateur local a été mis à disposition à temps partiel par la commune des Gambier pour la durée du projet RESCCUE. Il s'agit désormais de maintenir voire de développer cette capacité d'animation pour la mise en œuvre du PGIZC, de certaines des actions et du fonctionnement qu'il prévoit.	
Activités et étapes mettre en œuvre <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une concertation avec la population, - Animer les échanges et préparer les propositions étudiées en comité de gestion, - Organiser les différentes réunions et instances, - Mettre en place des actions de communication, - Assurer la mise en œuvre du PGIZC, - Elaborer une proposition de plan d'actions, - Assurer le suivi et l'évaluation du PGIZC. 	Livrables et finalités envisagées <ul style="list-style-type: none"> - Production d'un bilan annuel de l'animation menée et des avancées du PGIZC, - Organisation de multiples rencontres, - Production de compte-rendu suite aux rencontres, - Production de supports de communication, - Production d'un document « Plan d'actions » pour le PGIZC.
Bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires directs : Commune, acteurs locaux, acteurs institutionnels, - Bénéficiaires indirects : population des Gambier. 	Partenaires à mobiliser <ul style="list-style-type: none"> - Université de la Polynésie française, - Acteurs locaux, - Acteurs institutionnels, - Partenaires techniques et scientifiques selon les thématiques.
Concertation associée Concertation avec la population, appui à l'organisation de commissions thématiques, animation du comité de gestion.	
Coût de l'action (dont moyens humains nécessaires) Frais liés à l'embauche d'un chargé de mission à temps plein et diplômé dans ce domaine de compétence (salaire, charges, frais de fonctionnement)	Financements Commune, Pays, autres fonds publics dédiés et à identifier.
Calendrier prévisionnel Action à envisager dès que possible pour une durée de 24 mois minimum.	Indicateurs de suivi et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'instances / de réunions organisées, - Production de compte-rendu à l'issue des rencontres, - Nombre d'acteurs impliqués, - Nombre et type de personnes touchées par les actions de communication, - Mise en œuvre du dispositif de suivi et évaluation. - Nombre d'actions capitalisées.

Analyse du système d'interactions dans lequel s'inscrit l'action

Leviers et facteurs d'influence positifs (externes ou locaux), articulation avec certaines politiques publiques

- Attente des acteurs qu'une animation locale soit maintenue,
- Reconnaissance de la plus-value apportée par l'animation réalisée au cours du projet RESCCUE.

Freins et facteurs d'influence négatifs (externes ou locaux)

- Gouvernance et modalités de fonctionnement du PGIZC non encore validées et devant être discutées en amont avec les acteurs institutionnels concernés,
- Peu de personnes disponibles localement et compétentes en la matière pour mener à bien cette animation,
- Difficulté à dégager du temps dédié spécifiquement à l'animation d'un projet transversal,
- Budget nécessaire en termes de ressources humaines et de moyens non encore identifié.

Externalités positives potentielles (au-delà des objectifs visés)

- Effet levier pour la mise en œuvre d'actions en faveur d'un développement durable local,
- Retour d'expérience pouvant être présenté auprès d'autres territoires intéressés,
- Sensibilisation de la population aux enjeux du développement durable.

Risques environnementaux ou sur l'usage des ressources locales

- Risque que les objectifs environnementaux du PGIZC ne soient pas atteints.

Risques sociaux et économiques, sur l'usage de l'espace ou sur les autres activités et usages

- Risque que l'engagement des acteurs locaux s'amenuise au fil du temps,
- Risque que les objectifs de développement durable du PGIZC ne soient pas atteints.

Actions préalables ou conjointes à envisager

- Nécessité de maintenir l'effort de renforcement de compétences au niveau de l'animation territoriale,
- Prévoir un accompagnement technique de l'animateur local sur les premières années de mise en place du PGIZC,
- Effectuer une recherche de financements visant à pérenniser le poste d'animation année après année.

Validation de l'action

Niveau de priorité attribué par les acteurs locaux

1	<input checked="" type="checkbox"/>	2	3
---	-------------------------------------	---	---

Analyse de faisabilité et d'opportunité

1	<input checked="" type="checkbox"/>	2	3	4	5
---	-------------------------------------	---	---	---	---

Avis de référents scientifiques, techniques ou institutionnels

1	2	3
---	---	---

à renseigner

Décision et recommandations du conseil de gestion

à renseigner

4. Une gouvernance locale et participative

Au cœur de la structuration de la gouvernance, figure un **comité de gestion**, maillon central de définition, mise en œuvre et révision du NUKUTAIREVA. En tant que de besoin, la contribution de personnes référentes et la constitution de commissions thématiques ou de groupes projet seront nécessaires. Une **première proposition** a pu être élaborée sur la base des informations recueillies et des échanges menés.

Compte tenu des enjeux, la gouvernance du PGIZC doit être envisagée à différents niveaux, celles de la **concertation**, de la **décision** et enfin de **l'action**.

Au niveau de la décision, l'implication à la fois d'élus locaux, d'acteurs institutionnels et de représentants de la société civile sont ici les garants d'un fonctionnement opérationnel.

3 options ont pu être définies sur la base des interactions avec les acteurs.

1. Un comité de gestion local consultatif,
2. Un comité de gestion local décisionnaire,
3. Un comité de gestion avec composition mixte d'acteurs locaux et institutionnels, décisionnaire.

Le premier cas de figure envisage un **comité de gestion local consultatif** venant alimenter les réflexions et les décisions d'un comité de pilotage pouvant être restreint (par exemple, moins de cinq membres) autour du Tavana et d'acteurs institutionnels concernés à Tahiti. Le deuxième cas de figure propose un **comité de gestion local décisionnaire avec délégation entière** quant à l'orientation et la mise en œuvre du PGIZC par déconcentration de la gestion auprès des acteurs locaux. Le dernier cas de figure considère un **comité de gestion présentant une composition mixte d'acteurs locaux et institutionnels**, se réunissant principalement aux Gambier et partageant un rôle décisionnaire dans le cadre d'une co-gestion (Figure 4). Ce dernier est celui retenu par la Commune des Gambier. Aujourd'hui, le maire souhaite s'appuyer sur le comité de gestion de la perliculture qui doit se mettre en place suite à la nouvelle loi pays. Il ne souhaite pas multiplier les différentes instances. En revanche, ce comité de gestion sera élargi en y intégrant les thématiques définies dans NUKUTAIREVA.

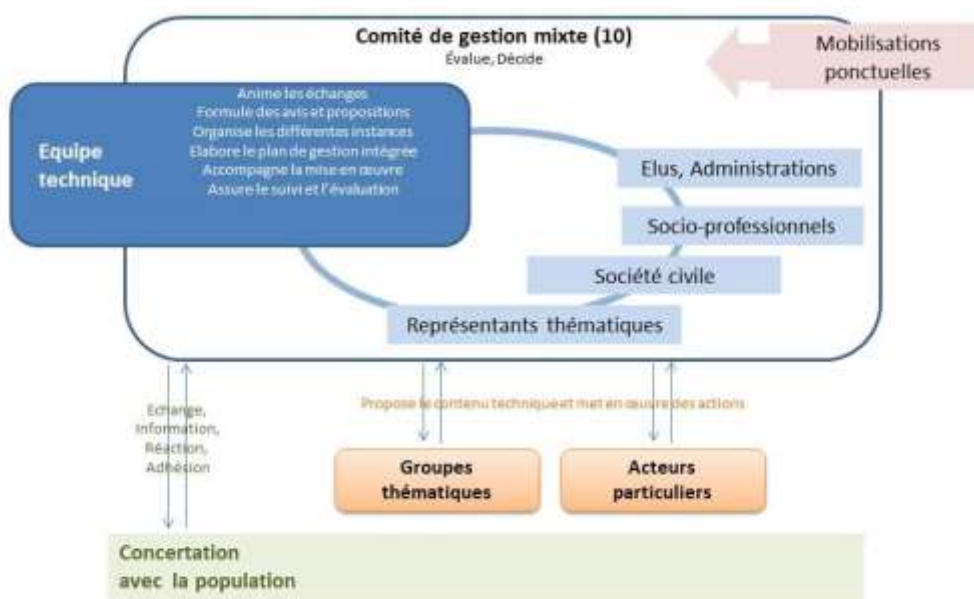


Figure 6 Proposition de structuration d'un comité de gestion décisionnaire, présentant une composition mixte d'acteurs locaux et institutionnels.

5. Des moyens financiers et d'évaluation pour la suite

- Financement pérenne de la Gestion Intégrée des Zones Côtières

NUKUTAIREVA constitue une véritable « feuille de route » pour la commune, ce qui permet de faciliter la recherche de financements.

Ainsi, certaines actions ont déjà été lancées grâce à divers financements publics, dans le cadre du projet RESCCUE, par exemple :

- A 26 : Réaliser en partenariat avec les acteurs locaux une étude de faisabilité autour d'une démarche qualité pour l'activité de perliculture
- A 25 : Mobiliser les expertises issues du projet RESCCUE pour proposer un nouveau Plan de Gestion des Déchets à l'échelle des Gambier qui est une condition *sine qua non* afin d'obtenir des financements publics conséquents et dédiés à l'investissement pour des équipements de gestion des déchets

Cette feuille de route a aussi permis de mobiliser des fonds européens (BEST 2.0) qui ont permis de lancer les actions A 27 et A 28 visant à « restaurer la végétation des ilots du sud des Gambier par la plantation d'espèces locales sur des zones prédéfinies et mettre en place des dispositifs d'attraction des oiseaux marins ».

Cependant, la mise en place du PGIZC nécessitera de mobiliser sur la durée des financements conséquents. Les premiers travaux menés dans le cadre du projet RESCCUE apportent des éléments sur la faisabilité de différents mécanismes de financements adaptés au contexte des Gambier. Une réflexion sur le financement à plus long terme de la gestion intégrée devra être prolongée en mobilisant différentes options (financements publics, appels à projets, fonds privés, mécanismes de financements spécifiques, moyens mis à disposition, mobilisations de bénévoles...).

- Suivi-évaluation du plan de gestion

Un suivi-évaluation du plan de gestion devra être mis en place afin de suivre l'avancement des actions mais aussi de voir son évolution dans le temps. Cette évaluation nécessite l'identification d'indicateurs de moyens et de résultats qui doivent permettre de suivre les objectifs de gestion du territoire.

Le bilan de la démarche de GIZC lancée dans le cadre du projet RESCCUE (de la naissance et de la mise en œuvre de NUKUTAIREVA) apportera des éléments d'évaluation en proposant un point d'étape dans la réalisation et la mise en place des actions. Quelques premiers indicateurs de suivi seront ainsi proposés et leur analyse mettra en avant les réussites mais aussi les difficultés rencontrées.

Afin d'établir un système de suivi de la gestion intégrée des zones côtières de Mangareva, un appui technique complémentaire semble nécessaire afin de définir avec les acteurs du territoire des indicateurs et des protocoles coût-efficaces.

ANNEXE 1 – TABLEAU DES ACTIVITES ET DES ACTIONS MISES EN PLACE EN VUE D'UNE CONTRIBUTION A L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

GAMBIER/MANGAREVA	
Plan de GIZC Mangareva	Atelier méthodologique, proposition d'une gouvernance locale (comité de GIZC) et d'un plan de gestion une fois le diagnostic approfondi réalisé
	<i>Contribution à l'adaptation au CC : Gestion durable des écosystèmes → meilleure résilience des écosystèmes et des activités économiques</i>
Accompagnement d'une perliculture durable	Diagnostic interactions perliculture environnement, caractérisation des déchets et pollutions, faisabilité d'une démarche qualité
	<i>Contribution à l'adaptation au CC : Améliorer les pratiques et diminuer les effets de l'activité sur les écosystèmes afin notamment de préserver les conditions environnementales → meilleure résilience de la perliculture</i>
Gestion des déchets	Diagnostic déchets (biblio/enquête/analyse) Scenarios d'optimisation et plan d'actions, mise en œuvre partielle d'actions identifiées par la commune
	<i>Contribution à l'adaptation au CC : Réduire les impacts négatifs sur l'environnement terrestre et marin pour soutenir leur résilience</i>
Ancrages écologiques / organisation des mouillages	Diagnostic (état de l'art/besoins/contraintes) Modes de gestions/caractéristiques techniques/services associés Mise en œuvre de l'organisation des mouillages
	<i>Contribution à l'adaptation au CC : Limiter la perturbation des mouillages sur les écosystèmes → favorise la résilience de l'écosystème lagunaire. Diversification des sources de revenus en cas de mise en place de services pour les plaisanciers</i>
Conservation – avifaune patrimoniale Gambier	Diagnostic (biblio/terrain/formation/états zéros sur îlots dératés/évaluation des populations sur monts Duff et Mokoto) Préparation des actions (biosécurité et mise en protection des îlots/achat de matériel) Mise en œuvre (suivis des rongeurs/des oiseaux et de la recolonisation/des mesures de biosécurité/dispositifs d'attraction de pétrels)
	<i>Contribution à l'adaptation au CC : Résilience des habitats naturels</i>
Conservation – flore et végétation Gambier	Diagnostic (formation de prestataires/enquêtes foncières/dimensionnement pépinière/suivi végétation îlots dératés) Conservation d'une relique de forêt naturelle (Mont Mokoto) : mise en place d'une clôture et contrôle plantes envahissantes, rédaction de plans de conservation des plantes Pépinière de plantations conservatoires, multi-usages (plantes économiques, alimentaires, agrumes, ornementales...économiquement viable) Eventuelles actions de lutte contre l'érosion terrigène
	<i>Contribution à l'adaptation au CC : Restaurer les habitats terrestres et activités agricoles → meilleure résilience de l'environnement et des activités agricoles face aux effets du CC. Diversification potentielle des revenus avec la mise en place d'une pépinière et la formation de futurs guides</i>

Annexe

ANNEXE 2 – LISTE DES ACTEURS RENCONTRES ET CONTACTS.

- **Acteurs du tissu social et économique local et membre de la société civile**

École, CED (directrices, enseignants, élèves)
Centre médical (médecins, infirmières)
Station météorologique
Perliculteurs (plus de 30), plongeurs professionnels, pêcheurs
Propriétaires de pension, de snack / restaurant
Autres commerçants
Agent d'escale Air Tahiti
Personnes qualifiées, volontaires, retraitées
Journalistes, Correspondants locaux

- **Associations / Groupements à l'échelle locale ou à Tahiti**

Takurua (accueil plaisanciers)
Association 193
Association Te Rima Oro Kura (agriculture)
Comité du tourisme
Comité des fêtes / culture
Comité des sports et jeunesse
Autres associations culturelles locales
Archipelagoes SARL, Cluster Maritime PF
GIE Poe o Rikitea

- **Commune de Rikitea**

Maire de Rikitea
Adjoints au maire
Conseillers municipaux
Agents communaux (administratifs et techniques)

- **Autres acteurs publics**

Ministère de la culture et de l'environnement
DIREN - Direction de l'Environnement
Ministère du tourisme, Service du tourisme
Ministère de l'économie bleue
Direction des Ressources Marines et Minières
Direction Polynésienne des Affaires Maritimes
Direction des Affaires Foncières
Direction Générale des Affaires Economiques
Service de l'urbanisme
Service du Développement Rural
Service des Douanes
Gendarmerie
Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie
Circonscription des Tuamotu-Gambier
Subdivision des Tuamotu-Gambier
Délégation aux Affaires Internationales
AFD - Agence Française de Développement

- **Instituts techniques, de recherche et de formation, Agences publiques et autres acteurs scientifiques**

IFREMER

IRD

ILM - Institut Louis Malardé

Equipe Tara expédition

Université de la Polynésie française

CNRS - Criobe

AFB - Agence Française pour la Biodiversité

ADEME - Agence de Maitrise de l'Energie

CCISM - Chambre de Commerce et de l'Industrie, des Services et des Métiers

ISPF - Institut de Statistique de Polynésie française

CMNP - Centre des Métiers de la Nacre et de la Perliculture Rangiroa

IRSN - Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire

- **Autres partenaires techniques impliqués dans le cadre du projet**

SOP Manu, Jean-François Butaud

PTPU

Créocéan

Vertigo Lab